

Info Marne

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Le 6 juin, 14 ^{ème} journée de mobilisation contre la réforme des retraites ...	1
Rencontre avec les députés et sénateurs de la Marne	2
Stop à la casse de l'hôpital public, de la psychiatrie et du médico-social	2
Pour partager la valeur il faut augmenter les salaires.....	2
Préavis de grève déposé par la CGT UFICT du Grand-Reims.....	3
A la SNCF : Le 31 mai, il faut que ça paye !.....	3
Reims : Journée d'étude sur l'offre de soins en Grand Est	3
La CGT au Congrès de la CES à Berlin	3

Edito : le 6 juin, 14^{ème} journée de mobilisation contre la réforme des retraites

Le 6 juin prochain, nous serons en grève et en manifestation pour maintenir la pression contre la réforme. Sans une forte mobilisation, dès septembre, voici ce qui pourrait se passer :

- ➔ Recul de 2 ans pour tous les salariés du public comme du privé (un trimestre de plus à partir de la génération 1961 pour atteindre 64 ans pour la génération 1968)
- ➔ Accélération du nombre de trimestres nécessaires pour partir en retraite : 172 trimestres cotisés pour la génération 1965.
- ➔ Suppression des régimes dits « spéciaux », régimes pionniers qui avaient pris en compte la pénibilité grâce aux départs anticipés.

Les premières victimes seront :

- ➔ Les femmes, déjà pénalisées par les temps partiels subis et les inégalités salariales
- ➔ Les jeunes et les étudiants dont l'entrée sur le " marché du travail " se fait en concurrence accrue avec les aînés
- ➔ Les travailleur-ses en situation de handicap et les accidenté-e-s du travail qui ne pourront pas travailler plus longtemps
- ➔ La grande majorité des seniors. La moitié d'entre eux ne sont déjà plus en emploi après 60 ans.

Contrairement à ce qu'annonçait le gouvernement, aucune avancée n'est prévue. La pénibilité n'est toujours pas prise en compte, la promesse des 1 200 € de pension minimum est un mensonge éhonté.

Face à cela, la mobilisation continue et 95 % des actifs continuent de rejeter cette réforme injuste et brutale. La CGT revendique le retour à la retraite à 60 ans voire avant pour les métiers pénibles, aucune retraite en-dessous du SMIC et un élargissement de l'assiette de cotisation.

Notre force, c'est notre nombre. Soyons nombreux dans la lutte le Mardi 6 juin.

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale UD CGT 51



31 mai 2023

#19

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix

BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr

Mardi 6 Juin 2023

Rassemblements et
manifestations dans la Marne

Reims :

10 h Maison des syndicats

Châlons en Champagne :

10 h Maison des Syndicats

Épernay :

10 h Place Carnot

Vitry le François :

17 h Place d'Armes

Sézanne :

14 h Place Champ Benoist

Montmirail :

15 h devant Axon Cable

Rencontre avec les députés et sénateurs de la Marne

Le 6 juin à 15h30, l'Intersyndicale invite les député-e-s, sénateurs et sénatrice de la Marne à participer à une rencontre sur la réforme des retraites en Salle Jean Jaurès à la Maison des Syndicats de Reims ([voir affiche](#)).

L'objectif, à deux jours du vote du projet de loi du groupe parlementaire LIOT proposant l'abrogation de la Loi, est de faire entendre aux élu-e-s du département nos arguments contre une loi injuste qui frappe tous les salariés mais plus particulièrement les carrières longues, les femmes et les précaires.

Une loi qui ne vise qu'à réaliser des économies budgétaires sans toucher aux intérêts du patronat et des actionnaires qui pourront continuer à s'engraisser sans vergogne.

Charles DE COURSON, député de la 5^{ème} circonscription de la Marne, a déjà fait savoir qu'il participerait à la rencontre du 6 juin en visio-conférence. Les autres élu-e-s du département suivront-ils son exemple ou trouveront-ils une excuse pratique pour éviter ce moment de convivialité démocratique ?

En espérant que les petites manœuvres des députés macroniens ne parviendront pas à empêcher le vote de l'Assemblée Nationale. Le peuple n'a pas envie de revenir à la monarchie.

Stop à la casse de l'hôpital public, de la psychiatrie et du médico-social

Après le terrible drame survenu au Centre Hospitalier Universitaire de Reims et la sidération qu'il a provoquée, nombreuses sont les questions qui restent en suspens. Ce passage à l'acte, dans un contexte psychiatrique

extrêmement lourd, aurait-il pu être évité ? Impossible à dire tant les causes semblent nombreuses et complexes.

Pour autant, il est évident que l'état de délabrement du système de santé, le manque de psychiatres et de personnel, les trop nombreuses démissions de soignants minés par l'épuisement, le manque de moyens des services sociaux censés suivre les patients en psychiatrie, ne peuvent rester sans conséquences.

Il est évident aussi que la réponse ne peut pas être sécuritaire et ce n'est pas en installant des portiques et des policiers à l'entrée des centres qu'on se prémunira de tels drames.

La CGT santé a décidé de boycotter l'invitation du ministre. Elle exige des moyens pour travailler en toute sécurité, sur le plan physique et psychologique. Elle appelle à la mobilisation le 6 juin pour l'abrogation de la loi sur les retraites et le 20 juin dans le secteur de la santé et de l'action sociale pour faire gagner les revendications des salariés.

([Lire le communiqué](#))

Pour partager la valeur il faut augmenter les salaires

La CGT n'a pas signé l'ANI (Accord National Interprofessionnel) sur le partage de la valeur conclu en février dernier, entre le patronat et les autres syndicats et qui va être transcrit dans une loi. La CGT a dénoncé le refus du patronat et du gouvernement de traiter en même temps de la question des salaires, alors que l'on sait que le principal effet de ces dispositifs de primes et d'intéressement est de se substituer aux augmentations de salaires.

De plus, comme ces dispositifs sont exonérés de cotisations sociales, cela génère un manque à gagner croissant pour les caisses de la sécurité sociale et des retraites. En 2023, l'épargne salariale coûtera à la collectivité 2 milliards d'euros, dont 860 millions pour l'intéressement,

359 millions pour la participation et 169 millions pour les plans d'épargne d'entreprise. ([voir l'article d'Alternatives Économiques](#)).

Contrairement à une hausse de salaire, sur laquelle on ne peut pas revenir, il n'y a pas de garantie qu'une prime soit durable. Elle peut être réduite, voire disparaître. Même chose pour les dispositifs d'épargne salariale.

Dans le même temps, l'écart entre les PDG des 100 plus grandes entreprises et les salaires moyens de leurs employés n'a jamais été aussi élevé. De 2011 à 2021, il est passé de 64 à 97, cela signifie que ces PDG gagnent en moyenne 97 fois le salaire de leurs employés !

Préavis de grève déposé par la CGT Cadres (UFICT) du Grand-Reims

Un préavis de grève couvrant les cadres de l'administration territoriale, opérant l'astreinte décisionnelle, a été déposé à compter du 1^{er} juin et ce, pour une durée indéterminée.

La CGT des services publics conteste la réorganisation de l'astreinte décidée par la DRH, qui se traduit par une dégradation des conditions de travail et un recul de la rémunération. Elle a déposé un préavis de grève afin d'obtenir l'ouverture d'une négociation ([lire le préavis](#)).

A la SNCF : Le 31 mai, il faut que ça paye !

En lutte pour les augmentations de salaires face à la spirale inflationniste, la CGT des cheminots a déposé un préavis de grève le 31 mai 2023, jour de la table ronde nationale sur les salaires à la SNCF, afin de mettre la pression sur la direction.

La CGT revendique une augmentation générale des salaires, leur indexation sur

l'inflation et la revalorisation de diverses primes. ([lire le communiqué](#)).

Reims : Journée d'étude sur l'offre de soins en Grand Est

Le mercredi 21 juin, le Comité Régional CGT organise une journée d'étude à la Maison des Syndicats de Reims. Cette journée permettra de regarder la situation de l'offre de soins sur le territoire et les bassins de vie, et de débattre des propositions de la CGT contenues dans la contribution au Plan Régional de Santé pour 2023-2028 ([lire la contribution](#)).

Pour la bonne organisation et la commande des repas, veuillez remplir la fiche d'inscription et la retourner le plus rapidement possible au secrétariat de l'Union Départementale. ([Télécharger la fiche d'inscription](#))

La CGT au Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats à Berlin

La CGT avec 8 délégué-e-s, dont la Secrétaire Générale, Sophie Binet, était présente au 15^{ème} Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui s'est déroulé à Berlin entre le 23 et le 26 mai 2023.

Ce Congrès regroupait plus de 600 délégué-e-s de 93 organisations syndicales de 41 pays européens. Une Europe des travailleurs bien plus large et plurielle que l'Union Européenne aux mains des lobbies de la finance.

Dans son intervention, Sophie Binet a insisté sur la nécessité de renforcer notre capacité de mobilisation, sans attendre les initiatives des institutions, si nous voulons que nos revendications soient prises en compte. ([lire l'intervention de Sophie Binet](#)).

La Macif vous protège dans votre activité syndicale () avec **des contrats** **sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**



La Macif,
c'est **vous.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.